

CONDITIONS PARTICULIERES

PRIX PAR PERSONNE

990 € pour un groupe de 22 personnes

Supplément chambre individuelle : **120 €** (en nombre très limité et sous réserve de confirmation de la part de l'agence locale).

Les prix ont été calculés en fonction des données économiques connues au 20/02/2010. Les prix restent révisables à la hausse ou à la baisse jusqu'à 5 semaines du départ, en fonction du nombre de participants, des hausses éventuelles des tarifs hôteliers ou aériens (notamment du prix du carburant et taxes d'aéroport).

CE PRIX COMPREND :

Le billet d'avion, en classe économique, PARIS/ROME/PARIS sur vol régulier de la compagnie Air France - Les taxes d'aéroport (67 € par personne au 12/02/2010) - L'hébergement en pension complète du déjeuner du 12 juillet au petit déjeuner du 17 juillet - Les repas en cours de route - ½ eau minérale par personne à chaque repas - Le logement en chambre à 2 lits, avec sanitaires privés à l'hôtel Ancajani à Assise et à la Casa di Preghiera à Bagnoregio - L'autocar (25 sièges) pour tout le circuit, sauf à Assise - les taxis pour les Carceri - La traversée du lac de Trasimène en bateau - Les assurances TMS ASSISTANCE annulation, assistance-rapatriement, bagages, interruption de séjour, responsabilité civile, individuelle accident - les pourboires au personnel hôtelier et au chauffeur - un guide et un sac de voyage remis avec le carnet de voyages. Les offrandes dans les lieux saints.

CE PRIX NE COMPREND PAS :

Les boissons en dehors de celles indiquées ci-dessus - Les frais personnels - Le port des bagages - Le préacheminement jusqu'à l'aéroport de départ et retour.

FORMALITES :

Carte d'identité ou passeport, en cours de validité. Pour les personnes de nationalité étrangère, nous consulter.

INSCRIPTION ET PAIEMENT :

L'inscription se fait à l'aide du bulletin ci-joint dûment rempli, signé et accompagné d'un chèque d'acompte de 350 € par personne. Le solde du voyage devra être réglé avant le 12 juin 2010.

Les bulletins d'inscription sont à retourner l'agence GRANDET TOURS - 52, rue Pascal - 75013 PARIS. Les chèques sont à libeller à l'ordre de GRANDET TOURS.

FRAIS D'ANNULATION :

En cas d'annulation par le client, un montant de 50 € par personne (frais de dossier) non remboursable sera retenu. Les frais retenus en cas d'annulation et remboursables par l'assurance après acceptation du dossier, seront calculés en pourcentage sur le prix total du voyage et en fonction du nombre de jours entre la date d'annulation et la date de départ comme suit :

- de 99 à 60 jours : 10% du montant du forfait - de 29 à 8 jours : 50% du montant du forfait

- de 59 à 30 jours : 20% du montant du forfait - à compter de 7 jours : 100% du montant du forfait.

Toute annulation doit parvenir à l'agence par courrier dès la survenance de l'évènement garanti empêchant votre départ.

Conditions générales de vente conformes aux articles L211-8 et L211-18 du Code du tourisme, et aux dispositions des articles R211-5 à R211-13 du Code du tourisme, fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours. Nous tenons à votre disposition le détail de ces conditions sur simple demande.

Sur les traces de Saint François et Saint Bonaventure

Assise, les ermitages et Bagnoregio

Du lundi 12 au samedi 17 juillet 2010

Accompagné par le Père Dominique Joly, o.f.m.



Organisation technique :



52, rue Pascal - 75013 PARIS - Tél : 01.45.35.66.01

Lic. LI 075 06 0013

Bonaventure(1217-1274) n'est pas seulement un des plus grands mystiques du Moyen Âge dont on redécouvre depuis peu la spiritualité, c'est aussi un grand intellectuel, « Docteur » de l'Église.

L'expérience spirituelle de François d'Assise a inspiré son œuvre théologique et spirituelle.

Bonaventure a été le 7ème successeur de François à la tête de l'Ordre en 1257 qu'il a stabilisé et structuré en Ordre franciscain.

Nommé en 1273 cardinal évêque d'Albano, il collabore largement à la préparation du Concile de Lyon. Il meurt au concile de Lyon en 1274.

La vie et l'œuvre de Bonaventure manifestent une union sans pareille entre piété et claire pensée théologique, synthèse du cœur et de la raison.

PROGRAMME DETAILLE

« Toute créature est parole de Dieu, parce qu'elle proclame Dieu »
(Saint Bonaventure)

Lundi 12 juillet LYON - ROME –RIETI – ASSISE (224 kms)

Accueil à l'aéroport de Lyon/Saint Exupéry et envol pour **Rome** (vol AF 5823 08h40/10h15- horaires sous réserve de modification de la compagnie aérienne). A l'arrivée, départ vers la vallée de **Rieti**, lieu de prédilection pour St François qui y fit de nombreux séjours. Déjeuner à *Greccio*. Visite, notamment la petite église de Saint Bonaventure, et découverte de la pensée de saint François dans l'ermitage de **Greccio** où St François voulut revivre la naissance de Jésus à Noël et inventa la tradition de la crèche (le Bethléem franciscain). Visite de **Fonte Colombo**, lieu de la rédaction de la règle de l'Ordre par St François (le Sinai franciscain). Temps de solitude. Continuation vers **Assise**. Visite de la basilique **Sainte-Marie-des-Anges** abritant l'église de la Portioncule, petite chapelle restaurée par saint François, et berceau de l'Ordre Franciscain. *Installation à l'hôtel. Dîner et nuit.*

Mardi 13 juillet ASSISE

Montée à la **Rocca Maggiore**; forteresse du XIVème siècle, au panorama extraordinaire et qui offre au spectateur l'un des plus beaux visages de l'Ombrie. Evocation du contexte historique de l'aventure franciscaine. **Visites** : la cathédrale Saint-Rufin, la place de la Commune puis la basilique Sainte-Claire où repose son corps et qui abrite le Crucifix byzantin qui parla à St François, la maison paternelle de Saint François. *Déjeuner* Découverte du **couvent Saint-Damien** où Saint François composa le Cantique des Créatures. Saint-Damien est resté substantiellement tel que l'a connu saint François. Messe dans la chapelle S.Chicara. Vêpres chez les sœurs Clarisses à 17h30.
Dîner et logement à l'hôtel.

Mercredi 14 juillet ASSISE - BAGNOREGIO (96 kms)

Visite de la **basilique Saint-François**, des églises supérieure et inférieure construites peu de temps après la mort du Saint et couvertes de fresques de Giotto et des peintures de Cimabue. La Crypte avec le tombeau. *Déjeuner à l'hôtel.* Montée en taxis ou à pied pour ceux qui le souhaitent, à l'ermitage des **Carceri** (environ 1h30). Le mot " Carceri " signifie littéralement " Les Prisons ". Comme il ne fait pas allusion ici à des prisonniers au sens pénitentiaire, mais à des reclus au sens religieux, la meilleure traduction serait encore "Les Solitudes". Messe. Retour en taxis ou à pied pour les volontaires.

Route vers Bagnoregio, le village où naquit Saint Bonaventure. *Installation et dîner à l'hôtellerie.* Puis procession dans la ville à 21h30 pour la fête de Saint Bonaventure. *Nuit à l'hôtellerie.*

Jeudi 15 juillet BAGNOREGIO

Fête de Saint Bonaventure

Tour dans la ville de **Bagnoregio**, puis messe à 11h30 à la cathédrale. *Déjeuner.*

Puis visite de la **Civita di Bagnoreggio**, "la ville qui meurt", est une ville médiévale et pittoresque. Accessible seulement par une passerelle piétonnière, la petite ville de Civita, siège épiscopal le plus ancien du Lazio, est l'endroit où ont vécu de nombreux saints. C'est le lieu de naissance de saint Bonaventure, né vers 1217. *Dîner et nuit à l'hôtellerie.*

Vendredi 16 juillet TRASIMENE - PEROUSE – BAGNOREGIO (250 kms)

Route vers **Cortone** et visite de l'ermitage des "Celle" dont la fondation remonte à François, dès 1211. C'est de là que serait parti saint François pour son carême sur l'Isola Maggiore. Départ vers le **lac Trasimène**, le plus grand lac de l'Italie centrale. Traversée en bateau vers l'Isola Maggiore où St François vint y passer le carême de 1211 ou 1213. *Déjeuner.* Route pour **Pérouse**, capitale de l'Ombrie et rivale d'Assise. Evocation de la captivité de François : ses places, le palais des Prieurs, la grande fontaine, la cathédrale Saint Laurent, la via dei Priori jusqu'à la place San Francesco el Prato et son oratoire de Saint Bernardin avec sa remarquable façade polychrome. Retour par Todi et Orvieto (arrêt au Duomo, si le temps le permet).

Retour à **Bagnoregio**. *Dîner et nuit à l'hôtellerie*

Samedi 17 juillet BAGNOREGIO – VITERBE - ROME – LYON (156 kms)

Départ vers 07h30 pour Rome en passant par **Viterbe** (en 1271, après une vacance de trois ans de la papauté, Bonaventure, ministre général des franciscains, convainquit le seigneur de Viterbe d'enfermer les électeurs, au pain et à l'eau, jusqu'à ce qu'ils réussissent à élire un pape). Transfert vers l'aéroport de Rome et envol pour **Lyon/Saint Exupéry** (vol AF 5822 –13h00/14h35) - horaires sous réserve de modification de la compagnie aérienne).

Après avoir pris connaissance du programme et des conditions particulières du pèlerinage Assise, les ermitages et Bagnoregio du 12 au 17 juillet 2010, je confirme mon inscription et joins un acompte de 350 € par personne.

Forfait : 990 € x personnes = €

1^{er} acompte à l'inscription 350 € x personnes = €

Solde à régler avant le 12 juin 2010 640 € x personnes = €

Logement en chambre individuelle moyennant un supplément de 120 €.

Date : **Signature :**

BULLETIN D'INSCRIPTION

A RETOURNER AU PLUS VITE ET AVANT LE 30 MARS 2010 A



52, rue Pascal – 75013 PARIS - Tél : 01.45.35.66.01

Sur les traces de Saint François et Saint Bonaventure

Assise, les ermitages et Bagnoregio

Du lundi 12 au samedi 17 juillet 2010

Accompagné par le Père Dominique Joly, o.f.m.

NOMPRENOM.....
(nom et prénom figurant sur votre pièce d'identité utilisé pour le voyage)

ADRESSE.....

CODE POSTALVILLE

TEL :.....PORTABLE :

ADRESSE EMAIL :

DATE DE NAISSANCE

NATIONALITE

PROFESSION.....

PERSONNE INSCRITE CONJOINTEMENT (Nom, prénom et adresse et date de naissance) :.....

PERSONNE AVEC LAQUELLE JE PARTAGE MA CHAMBRE

Grandet Tours "le sel de la terre" – 52, rue Pascal – 75013 PARIS
Tél : 01.45.35.66.01 – Fax : 01.45.35.56.67
email : info@grandetours.com
SARL au capital de 7 500 € - RCS Paris 488 283 037
Licence N°LI 075 06 0013 – RCP HISCOX N°0078671 - 75002 PARIS –
Garantie HSBC



Après avoir pris connaissance du programme et des conditions particulières du pèlerinage Assise, les ermitages et Bagnoregio du 12 au 17 juillet 2010, je confirme mon inscription et joins un acompte de 350 € par personne.

Forfait : 990 € x personnes = €

1^{er} acompte à l'inscription 350 € x personnes = €

Solde à régler avant le 12 juin 2010 640 € x personnes = €

Logement en chambre individuelle moyennant un supplément de 120 €.

Date : Signature :

BULLETIN D'INSCRIPTION
A RETOURNER AU PLUS VITE ET AVANT LE 30 MARS 2010 A



52, rue Pascal – 75013 PARIS - Tél : 01.45.35.66.01

Sur les traces de Saint François et Saint Bonaventure

Assise, les ermitages et Bagnoregio

Du lundi 12 au samedi 17 juillet 2010
Accompagné par le Père Dominique Joly, o.f.m.

NOMPRENOM.....
(nom et prénom figurant sur votre pièce d'identité utilisé pour le voyage)

ADRESSE.....

CODE POSTALVILLE

TEL :.....PORTABLE :

ADRESSE EMAIL :

DATE DE NAISSANCE

NATIONALITE

PROFESSION.....

PERSONNE INSCRITE CONJOINTEMENT (Nom, prénom et adresse et date de naissance) :.....

.....

PERSONNE AVEC LAQUELLE JE PARTAGE MA CHAMBRE

.....

Grandet Tours "le sel de la terre" – 52, rue Pascal – 75013 PARIS
Tél : 01.45.35.66.01 – Fax : 01.45.35.56.67
email : info@grandettours.com
SARL au capital de 7 500 € - RCS Paris 488 283 037
Licence N°LI 075 06 0013 – RCP HISCOX N°0078671 - 75002 PARIS –
Garantie HSBC

